

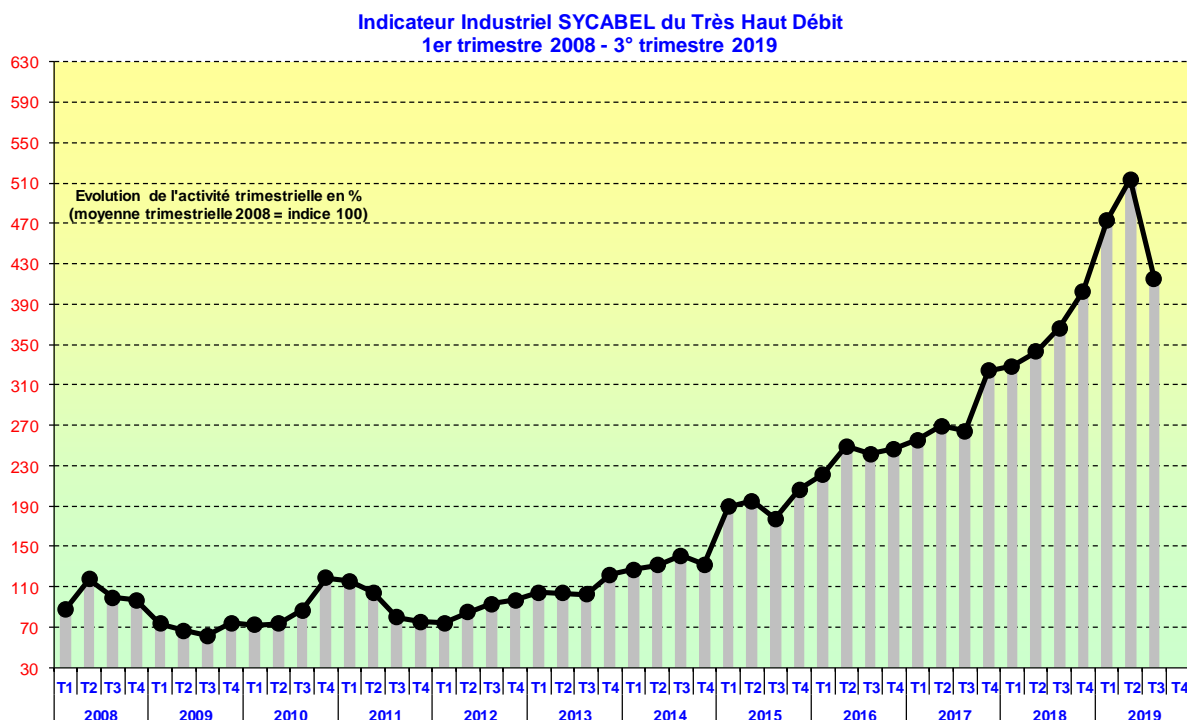
22 novembre 2019

Communiqué de Presse

Couverture de la France en Très Haut Débit : Très fort ralentissement des livraisons de câbles à fibre optique pour les industriels du SYCABEL au troisième trimestre de 2019

Le SYCABEL publie son indicateur industriel trimestriel
dont les données suscitent l'inquiétude de la filière

Au 3^{ème} trimestre de 2019, l'indicateur industriel de déploiement du Très Haut Débit (THD) du SYCABEL enregistre, pour la première fois depuis le 3^{ème} trimestre de 2011, une baisse de l'ordre de 20 % d'un trimestre à l'autre, alors même que les déploiements dans l'hexagone s'accroissent, conformément au Plan France Très Haut Débit.



Le SYCABEL, qui regroupe en France la quasi-totalité des fabricants de fibres optiques, de câbles et de matériels passifs des réseaux de communication, est un acteur majeur et innovant de la filière « Fibre Optique ». Dès 2012, il formulait des propositions pour stimuler le déploiement de la fibre optique jusqu'au logement.

Afin de satisfaire les ambitions du Plan France Très Haut Débit, il a depuis énoncé de nombreuses recommandations et pris des engagements fermes pour relever le défi de l'accès de tous les français au Très Haut Débit à l'horizon 2022.

Cette mobilisation des industriels du SYCABEL qui ont tenu leurs engagements en termes d'investissements et de calendrier de mise en œuvre de leurs capacités de production, a apporté une contribution notoire aux enjeux de la couverture du pays en THD.

Le brutal ralentissement des livraisons enregistré au 3^{ème} trimestre soulève leur inquiétude tant au niveau de la gestion industrielle que de la pérennité des investissements réalisés en France par la filière.

Ce changement est d'autant plus préoccupant que la filière « Fibre Optique » a été reconnue comme stratégique pour la « Souveraineté Télécom » de la France, un contrat de filière devant être prochainement signé.

La réussite du Plan France THD repose également sur la disponibilité, partout dans l'hexagone, d'un nombre suffisant d'installateurs formés et qualifiés aux métiers du déploiement de la Fibre Optique, maîtrisant les règles de l'art et les impératifs de la normalisation. Le respect des calendriers mais aussi la garantie de **disposer de réseaux déployés de qualité et pérennes** en dépendent.

A ce titre, le SYCABEL participe activement aux travaux de la plateforme Objectif Fibre, qui va fêter son dixième anniversaire, et s'implique, notamment, dans la définition de profils et de programmes de formation adaptés, ainsi qu'au référencement de centres de formation sur tout le territoire.

Le SYCABEL s'investit par ailleurs dans les travaux des différentes instances concernées par le plan, notamment le comité expert fibre de l'ARCEP. Il contribue parallèlement à l'évolution corrélative des normes dans le cadre des groupes de travail constitués au sein de l'AFNOR.

Contact Presse : Catherine Barret-Bonnin

Courriel : mcbaret.bonnin@gmail.com

Tél : 06 10 85 87 32